

Maintien de qualification Exploitants de centre véhicules légers

OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA FORMATION

Acquérir et maintenir à jour les connaissances et compétences nécessaires à l'exploitation d'un centre de contrôle technique Véhicule Léger.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Mettre à jour et renforcer l'homogénéité du niveau de connaissance des exploitants de centre, ainsi que d'améliorer la maîtrise des outils réglementaires à disposition.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Jour 1 : 7h15

- ▶ Evolutions réglementaires
- ▶ Modifications du dossier d'agrément à signaler à la préfecture
- ▶ Les responsabilités morales, civiles et pénales
 - Déontologie et responsabilités
 - Audits réseau et réponses DREAL
 - Habilitation électrique B2XL
 - Qualification Gaz
- ▶ Déroulement d'un contrôle technique selon les dispositions en vigueur.

Jour 2 : 7h15

- ▶ Processus d'exploitation des indicateurs et compteurs d'exception et modalités de traitement.

- Traiter à minima 4 compteurs de niveau 3
- Traiter à minima 2 compteurs de niveau 2
- Traiter à minima 1 indicateur de niveau 1

- ▶ Supervision des procès-verbaux
- ▶ Les journaux
- ▶ Conduite à tenir en cas de détection d'un dysfonctionnement.
- ▶ Outil informatique, matériel de contrôle
- ▶ Exigences vis-à-vis des contrôleurs non rattachés au centre.
- ▶ Exigences relatives aux matériels et évolutions des matériels
- ▶ Rappel de la norme NF EN ISO/CEI 17020 (objectifs, obligations..).



COMPÉTENCES INTERVENANTS

- ▶ Formateurs pédagogiques et experts dans le contrôle technique des véhicules légers.

NATURE DE LA FORMATION

- ▶ Formation qualifiante

LIEUX DE FORMATION, DATES ET TARIFS

- ▶ Se référer à la convention de formation

CONTACT :

- ▶ DEKRA SERVICES FRANCE
- ▶ Rue de la Boursidière Bât.H 92350 Le Plessis Robinson
- ▶ Mail : formation@dekra.com:
- ▶ Tél : Tél. : 01 30 69 52 52 (choix 5 ; choix 1)
- ▶ Site internet : www.ctdekracampus.fr
- ▶ SIRET : 81744534900100

PUBLIC VISÉ

- ▶ Exploitants de centre de contrôle VL, qu'ils soient ou non contrôleurs.

PRÉ REQUIS

- ▶ Etre exploitant de centre, contrôleurs ou non contrôleurs.

DURÉE DE LA FORMATION

- ▶ 2 jours (14 heures) en salle

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- ▶ Cours théoriques, alternance de leçons, d'exercices et de mises en situations.

MODALITE D'ÉVALUATION

- ▶ Contrôle théorique

VALIDATION VISÉE

- ▶ Attestation de fin de formation